

PHASE 3

PASSAGE CAMERA

SOMMAIRE

1.	<u>INSPECTION CAMERA DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT</u>	<u>3</u>
1.1.	LOCALISATION	3
1.2.	RESULTATS	3
1.3.	TYPE DE DEFAUTS CONSTATES	3
1.4.	EXPLOITATION DES RESULTATS	3

VERSION	DATE	ETABLI PAR	VERIFIE PAR
1	JUILLET 2009	Y.BONNEFOY	D.ROBERT

AVANT-PROPOS

Suite à la réalisation des phases 1 et 2 de l'étude diagnostique des réseaux d'assainissement de la Commune de SAINT MARCEL D'ARDECHE, l'inspection par caméra vidéo de différents tronçons du réseau a été réalisée par l'entreprise AEPS.

Le passage caméra a été réalisé le 02 Avril 2009.

Les résultats obtenus doivent permettre d'orienter clairement les choix concernant la nature des travaux à réaliser pour l'amélioration de la collecte des effluents.

1. INSPECTION CAMERA DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

1.1. Localisation

Les inspections caméra ont été confiées par POYRY à l'entreprise AEPS (ETOILE SUR RHONE).

Ces investigations ont fait suite à la présentation de la phase « Etude diagnostique du réseau d'assainissement ». Le principe en avait été accepté par le comité de pilotage de l'étude. La localisation de ces linéaires et les résultats sont donnés sur le synoptique joint à ce document (voir page suivante). Le but de cette inspection était de déterminer l'origine des eaux parasites collectées.

1.2. Résultats

Les résultats de ces inspections sont fournis :

- sur support vidéo ou CD-ROM,
- sur support papier (photographie couleur des défauts et localisation cotée).

Les rapports correspondants sont remis au Maître de l'Ouvrage et POYRY a réalisé un plan d'ensemble des défauts localisé ainsi que ceux d'un passage camera réalisé par VEOLIA rue du Soubeyran et place du Ponteil.

1.3. Type de défauts constatés

- Les défauts les plus importants sont ceux qui affectent la structure des canalisations. Ils vont de la simple déformation à la casse de la canalisation.
- En second lieu, les défauts d'étanchéité sont incompatibles avec le transport des eaux usées. Des risques d'exfiltration (pertes de pollution) ou d'infiltrations d'eaux parasites sont possibles.
- La dernière catégorie correspond aux défauts dits « d'encombrement ». Il s'agit par exemple de branchements pénétrants, d'excroissances en fond de canalisations ou de contre-pentes.

Ces défauts tendent à limiter la capacité hydraulique des collecteurs et empêchent la bonne évacuation des effluents (bouchons).

Les effluents stagnent et se dégradent ; les sables se déposent en fond de canalisation et les gaz corrosifs se dégagent.

Ces défauts ont pour conséquence, des problèmes d'odeurs, une dégradation plus rapide des canalisations ainsi qu'une exploitation plus lourde.

1.4. Exploitation des résultats

Le listing des défauts constatés et la synthèse des résultats, sont donnés dans le document suivant.